

COMMUNIQUE



Le 27 juin 2006

Communiqué

Eurotunnel a été informé, le lundi 26 juin, que le Comité Ad Hoc, qui représente les principaux créanciers du Groupe, avait signifié directement, en fin de semaine dernière, aux détenteurs de dette subordonnée que le projet de restructuration financière élaboré par la Deutsche Bank n'était pas acceptable par les créanciers qu'il représente.

Cette position implique que ce projet n'a aucune chance d'aboutir alors même qu'il continue d'être présenté par ses promoteurs comme une alternative.

Ce projet, basé sur une valeur d'entreprise très largement supérieure à celle émanant des analyses conjointes d'Eurotunnel et des créanciers du Comité Ad Hoc, permettrait essentiellement de faire bénéficier les créanciers les plus subordonnés d'une capacité de recouvrement très largement supérieure à la valeur de marché de leurs créances et vraisemblablement au coût d'acquisition de celles-ci par la plupart de ces créanciers.

Ces créanciers subordonnés étant libres de vendre ou d'acheter des obligations représentative de leurs créances, Eurotunnel a demandé aux autorités de marché française et britannique (AMF et UKLA) de vérifier si la démarche des créanciers subordonnés n'a pas été conçue aux seules fins d'induire en erreur certains acteurs du marché, et notamment les actionnaires qui pourraient réaliser des transactions sur ces obligations ou sur des titres de capital Eurotunnel dans l'espoir de bénéficier des retours sur investissement mis en avant par ces créanciers.